

## A RÉGION

**CHAMROUSSE** Opération de sensibilisation ce lundi sur le site du lac Achard, première victime de sa surfréquentation

# Le lac Achard, un site en danger

Une opération de sensibilisation engagée par la Maison de l'environnement de Chamrousse a été menée ce lundi au lac Achard (1 900 m d'altitude). Victime de sa surfréquentation, le site désormais classé en Espace naturel sensible (ENS), va être davantage réglementé pour inciter le public à le respecter.

Le lac Achard c'est la randonnée familiale par excellence. 200 m de dénivellation. 1 h 45 de marche depuis Chamrousse 1750. L'une des balades préférées des Grenoblois. Un beau lac à portée de baskets, rapide et facile d'accès, idéale pour emmener la petite famille pique-niquer ou les copains bivouaquer !

Le hic, ce site est aujourd'hui en danger. Victime de sa surfréquentation, (notre chiffre) la carte postale de Chamrousse est salement écornée. Oubliez l'eau bleue. Elle est désormais couleur jaune verdâtre. Les pins cembro qui participaient à la beauté du cadre sont attaqués à coup de hache pour alimenter des feux de camp d'un soir. La pelouse est tapie de foyers noirs où les campeurs ont laissé nourriture et détritus en tout genre. Bienvenue dans le quotidien du lac Achard.

## ■ Un plan de secours tardif

L'opération coup de poing menée ce lundi ressemblait davantage à un plan de secours qu'à un après-midi de sensibilisation. « Elle arrive trop tard » notait Olivier Draghici, accompagnateur en montagne. Ce constat amer, de dégradation avancée, la Maison de l'environnement, la commune, les gendarmes, le bureau des guides et accompagnateurs en moyenne montagne de Chamrousse, ONF, Natura 2000 l'ont fait ce lundi comme ils l'avaient déjà fait le 16 juillet dernier, après l'incendie surréaliste et volontaire d'un campement (notre édition de ce

lundi 26 août). Tout ça pour ne pas avoir à redescendre le matériel ! « Ces dix dernières années le lac a connu de très grosses dégradations. En cause, sa fréquentation, les baignades, les incivilités, les feux, les arbres coupés » explique Daniel Leyssioux de la Maison de l'environnement de la commune.

## ■ Le classement du site ne va pas tout régler

Une commune qui n'a plus le choix aujourd'hui, elle, qui a entamé sa mutation en station 4 saisons a décidé, dans l'urgence, d'étendre cette année l'ENS communal de l'Arselle (situé plus bas) jusqu'au lac. Elle espère qu'avec la réglementation propre aux ENS, elle pourra obtenir des aides, pour engager d'autres actions plus pérennes, pour la préservation de son site.

Cet ENS ne va pas tout régler pour autant. « On n'a pas les moyens d'être présent tous les jours. Mais grâce à des opérations de sensibilisation comme celle-ci, nous pouvons informer un maximum de personnes. Il est important que le message passe. Ce milieu naturel est en danger et c'est en changeant nos pratiques que nous allons le sauver » plaide Laura Jameau, animatrice Natura 2000. Un randonneur étonné qu'on lui interdise la baignade, reconnaissait après s'être fait expliquer les arrêtés (municipal et préfectoral) : « Il faut s'adresser à l'intelligence des citoyens. Quand il comprend, il collabore, il accepte et il agit ».

Emmanuelle DUFFÉAL



Ce lundi, des agents de la Maison de l'environnement de Chamrousse, de Natura 2000, des accompagnateurs du bureau des guides, et des gendarmes du poste provisoire de Saint-Martin-d'Uriage sont venus à la rencontre des randonneurs pour leur rappeler la réglementation en vigueur sur le site du lac Achard, classé ENS. Photos Le D.L.E.D.

## REPÈRES

### ■ Une passerelle pour préserver le site

Une passerelle a été installée aux abords du lac et de la zone humide désormais délimitée et interdite au public.

### ■ Les actions à venir

L'ENS va permettre un suivi plus accru de la faune et de la flore. Un sentier d'interprétation et de sensibilisation va être créé pour que les gens comprennent le fonctionnement du milieu. Des zones d'observations vont aider à la compréhension de ce qui est important de préserver.

### ■ Penser à s'informer

Le lac est protégé et réglementé. Plus d'infos sur le site de la Maison de l'environnement de Chamrousse.

## LE CHIFFRE

# 1 500



C'est le nombre de personnes recensées sur le site du lac Achard durant l'été 2018. Le recensement a été fait de juin à septembre, sur un créneau horaire court, 10-12 heures. Cette campagne de comptage a mis en évidence ce que l'on savait déjà : la surfréquentation du site. Ce constat a enclenché le classement en urgence cet année. L'Espace naturel sensible de l'Arselle a été étendu au lac, site déjà classé Natura 2000.

**MONTAGNE** Pari réussi pour la FFCAM, qui a misé sur le rajeunissement des adhérents pour augmenter son nombre de licences

# Le Club alpin français dépasse

Le nombre de licenciés a dépassé les 100 000